



COMMUNIQUÉ

NOUVEAUX ASSOUPPLISSEMENTS

Chicoutimi, 15 mars 2022 À partir d'aujourd'hui, de nouvelles mesures sanitaires pour les lieux de culte sont en vigueur. Nous venons d'en recevoir la confirmation par courriel de la Santé publique.

Dans les faits, il ne reste que deux mesures sanitaires en vigueur : le port du masque en tout temps et l'hygiène des mains. Nous n'avons plus à maintenir la distanciation physique dans les bancs. Les lieux de culte peuvent être remplis à 100%.

Pour tout le reste, nous revenons à la normale : procession pour la communion, servants de messe, chant de l'assemblée, célébration des mariages, etc.

Quant aux chorales, la seule mesure qui reste est celle du port du masque lorsque les choristes ne chantent pas.

Il est également possible de servir de la nourriture dans les salles de l'église en utilisant les services d'une personne qui, elle, servira les assiettes aux tables. Il sera possible d'utiliser les services d'un buffet. Toutefois, on fera appel à une personne qui servira elle-même les portions de nourritures dans les assiettes. On comprend ici qu'il ne sera pas encore possible pour les personnes de se servir elles-mêmes. Il est important de tenir compte du port du masque dans tous les déplacements.

-30-

Jean Gagné, ptre
Responsable diocésain des communications 418-543-0783, poste 249
Courriel : communications@evechedechicoutimi.qc.ca